



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE FAGNIERES

Réunion du 14 mai 2014

N° 2014-05-14-01

ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT

L'an deux mil quatorze, le 14 mai, à 20h00, le conseil d'administration du CCAS de Fagnières, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BIAUX, Président.

PRÉSIDENCE : M. BIAUX, Maire

PRÉSENTS :

Mme LE LAY – M. PEROT – Mme GIROD – M. MOUROUGANE – M. VANET – Mme DOMY
– Mme PERTUISSON – Mme MAYET – Mme RADZIETA.

EXCUSÉ :

Mme SCHUESTER.

<u>Membres en exercice</u> :	11
<u>Membres présents</u> :	10
<u>Procurations</u> :	0
<u>Votants</u> :	10

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

01/ ELECTION DU VICE-PRESIDENT

Rapporteur : M. Le Président

Le maire préside le conseil d'administration.

Le conseil municipal de Fagnières a désigné 5 représentants :
Mme Chantal LE LAY, M. Jean-Claude PEROT, Mme Noémie GIROD, M. Siva MOUROUGANE et M. Patrick VANET.

Le maire de Fagnières a proposé aux personnes non membres du conseil municipal, qui l'ont accepté, d'intégrer le conseil d'administration :
Mme Marysa DOMY, Mme Danièle PERTUISON, Mme Chantal MAYET, Mme Evelyne RADZIETA et Mme Marie-Dominique SCHUESTER.

Il vous est proposé de désigner Mme Chantal LE LAY comme vice-présidente du conseil d'administration du CCAS.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

OUI l'exposé qui précède,

DECIDE d'accepter que Mme LE LAY devienne vice-présidente du Conseil d'administration du CCAS.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Alain BIAUX